

Dossier presse

Jeudi 9 janvier 2025

VŒUX 2025 À LA PRESSE



Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

Je
suis
...



Je suis...



Je
suis
...



Je suis...



Qui
suis-je ?



Je suis...



Je
suis
...



Je suis...

... le Département
d'Ille-et-Vilaine
et ses 4 250 agents
à votre service
au quotidien



Je
suis
...



Je suis...

Sommaire

Vœux du Département d'Ille-et-Vilaine : Bilan de l'année 2024 et perspectives pour 2025

Ce jeudi 9 janvier 2025, Jean-Luc Chenut, président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine présentait ses vœux à la presse. Ce temps fort a été l'occasion de dresser un bilan des réalisations de 2024 et de se projeter sur les rendez-vous de 2025.

- **2024 : Une année de crise financière d'une gravité exceptionnelle pour le Département d'Ille-et-Vilaine...** p.4
... mais ponctuée de belles réalisations et de temps forts
- **2025 : Le Département n'abandonnera pas ses grandes politiques** p.10

VOEUX DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Les 3 priorités d'action du Département sont la justice sociale, l'égalité des droits et des chances et les solidarités humaines et territoriales.

Inscrites dans le projet de mandature de la majorité départementale, elles se traduisent par une politique volontariste forte et ambitieuse pour le territoire breillien et ses habitants.

Au 31 décembre 2024, le Département d'Ille-et-Vilaine soutient et accompagne :

- 11 003 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile et 11 332 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie en établissement
- 4 282 bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH)
- 1 713 places en foyers de vie et en foyers d'hébergement
- 4 054 jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance dont : 3 356 mineurs confiés et 698 jeunes majeurs bénéficiant d'un accueil provisoire jeune majeur
- 3 760 mineurs et jeunes majeurs bénéficiaires de mesures à domicile (Mesures éducatives personnalisées)

2024 : Une année de crise financière d'une gravité exceptionnelle pour le Département d'Ille-et-Vilaine...

Depuis plus d'un an, le Département d'Ille-et-Vilaine alerte sur la gravité de la situation budgétaire. Comme tous les autres Départements de France, il doit faire face à une chute considérable de ses ressources et, simultanément, à une très forte progression de ses dépenses, notamment sociales, le plus souvent obligatoires et fixées nationalement.

Le Département d'Ille-et-Vilaine a subi, depuis 2022, une baisse de 75 millions des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), les « frais de notaires », dépendant du nombre et du montant des transactions immobilières ; tandis que ses dépenses à caractère obligatoire telles que l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes âgées dépendantes, le financement des EHPAD, des foyers de vie ou d'hébergement, la prestation de compensation du handicap, l'accueil des enfants et adolescents confiés au Département par décision de justice, le revenu de solidarité active (RSA)... sont toujours en hausse.

Dans le même temps, le Département d'Ille-et-Vilaine doit également faire face à une évolution des recettes de TVA nettement moins favorable qu'initialement prévu par l'Etat, ce qui se traduit par un manque à gagner de l'ordre de 14 millions d'euros en 2024.

En tant que chef de file des solidarités humaines, le Département d'Ille-et-Vilaine joue un rôle central dans l'insertion, la lutte contre la pauvreté et la lutte contre l'exclusion et continuera d'assurer ses missions essentielles, notamment celles concernant la protection de l'enfance, le handicap et la dépendance.

Malgré ce contexte inédit, le Département d'Ille-et-Vilaine ne cessera d'agir en cohérence avec ses valeurs de justice sociale et son engagement pour les transitions.

... mais ponctuée de belles réalisations et de temps forts

1 - Accélérer les transitions pour préserver l'environnement et contribuer à la qualité de vie des Breilliennes et Breilliens

La Pointe du Grouin réaménagée

Les travaux de réaménagement de la pointe du Grouin à Cancale se sont achevés en juin 2024.

Entièrement financé par le Département d'Ille-et-Vilaine, ce projet d'envergure a représenté un budget de 4,5 millions d'euros. Ce réaménagement de l'espace naturel a été décidé pour répondre à une triple préoccupation : la qualité paysagère, la préservation de la nature et l'accueil du public.

Avec près de 600 000 visiteurs annuels, la Pointe du Grouin est le site le plus fréquenté d'Ille-et-Vilaine.



© Emmanuel Berthier

Les travaux ont concerné :

- ✓ La requalification paysagère des abords du sémaphore
- ✓ La réorganisation des voies de circulation pour la découverte du site à pieds
- ✓ L'aménagement d'aires de stationnement pour véhicules légers, camping-cars et vélos, incluant un bloc sanitaire
- ✓ La renaturation écologique du site

Ces nouveaux aménagements permettent de valoriser la qualité paysagère du site en privilégiant la visite à pieds, offrant des points de vue exceptionnels vers la baie du Mont-Saint-Michel à l'est et vers la côte d'Emeraude à l'ouest, en rendant certains points accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ce projet garantit au public des conditions d'accueil de qualité.

Réouverture de la RD 48 entre Bourg-des-Comptes et Crevin

Après un an et demi de travaux, le chantier de requalification et de sécurisation de la route existante sur 3,4 kilomètres et de création d'une piste cyclable de 3,7 kilomètres sur la RD 48 entre Bourg-des-Comptes et Crevin a été finalisé. Pour améliorer la sécurité de la RD 48 entre Bourg-des-Comptes et Crevin, le Département avait entrepris des travaux depuis juin 2023.

Après avoir réalisé les déviations des agglomérations de Guichen et de Bourg-des-Comptes, c'est la sécurisation de la dernière section non-aménagée de la 3^{ème} ceinture rennaise entre Guichen et Crevin qui a été achevée. Sur cette partie de la RD 48, les travaux ont permis d'améliorer la sécurité et le confort des usagers. Une piste cyclable bidirectionnelle de 3,7 kilomètres entre Bourg-des-Comptes et Crevin a également été achevée.

Enfin, l'aire de covoiturage de Bel-Air qui est très fréquentée, a été enrichie de 50 places supplémentaires. D'un montant de 6,2 millions d'euros, les travaux ont été intégralement financés par le Département d'Ille-et-Vilaine.

A noter que, pour les travaux de la piste cyclable, le Département d'Ille-et-Vilaine se verra attribuer une subvention de 393 497 euros au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER).

Les restaurants scolaires des collèges Jacques Brel et Pierre Perrin certifiés 100 % bio local et fait maison

Grâce à leur engagement dans l'expérimentation « 100 % produits bio, locaux et faits-maison », lancée en septembre 2023 à l'initiative du Département d'Ille-et-Vilaine, les collèges Pierre-Perrin de Val-Couesnon et Jacques-Brel de Noyal-sur-Vilaine ont reçu, le 12 décembre 2024, le label Ecocert En Cuisine. Ce label récompense et valorise les établissements de restauration collective qui introduisent des produits bio, locaux et faits-maison dans leur menu.

L'expérimentation « 100 % produits bio, locaux et faits-maison » s'inscrit dans le projet du Département d'Ille-et-Vilaine de tendre vers 50 % de produits bio et locaux dans tous les restaurants scolaires des collèges publics breilliens à l'horizon 2028. Ce projet vise à favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous et à soutenir le développement d'une agriculture locale, durable et paysanne.

Pour mener à bien ce projet « 50 % bio et local », le Département s'est déjà engagé à :

- Mobiliser et former les équipes des collèges pour accompagner la modification de leurs pratiques ;
- Développer une ingénierie à destination des collèges conduisant notamment à maîtriser les coûts des menus et à rémunérer justement les producteurs locaux ;
- Mettre en place une nouvelle organisation des achats en prenant appui sur la centrale Breizh Achats.

Pour continuer à tirer les enseignements de cette expérimentation et pour tendre vers 50 % de produits bio et locaux dans tous les restaurants scolaires, le Département d'Ille-et-Vilaine a décidé de faire entrer trois nouveaux collèges dans la démarche en 2025 : le collège Françoise-Elie de Bréal-sous-Montfort, le collège Simone-Veil de Crevin et le collège des Hautes-Ourmes de Rennes.

2 - Agir pour l'égalité des droits et des chances et favoriser le vivre-ensemble

La Flamme Olympique a parcouru l'Ille-et-Vilaine le 1^{er} juin 2024

Le samedi 1^{er} juin 2024, la Flamme a traversé l'Ille-et-Vilaine et mis en lumière la beauté et la diversité du territoire breillienn avec un parcours marqué par 8 communes traversées : Cesson-Sévigné, Feins, Fougères, Paimpont, Rennes, Saint-Just, Saint-Malo et Vitré.

L'accueil du relais de la flamme olympique a été l'occasion de fédérer le monde sportif, culturel, éducatif et associatif, ainsi que l'ensemble des habitant.es pour un événement unique, festif, populaire et ouvert à toutes et tous.

Il a aussi été l'occasion de promouvoir les valeurs d'universalisme inhérentes à l'olympisme et de valoriser l'amitié entre les peuples.

Le parcours a permis de mettre en valeur le patrimoine breillienn à travers des sites emblématiques de l'Ille-et-Vilaine, du littoral au cœur de notre territoire, des principales villes aux espaces naturels les plus remarquables.

Au total ce sont plus de 120 000 spectateurs ont suivi le parcours de la flamme en Ille-et-Vilaine, dont 55 000 spectateurs réunis à Rennes pour voir Perle Bouge, rameuse d'aviron handisport, allumer le chaudron olympique.



© Jean-Paul Noble

Une nouvelle carte scolaire dans les collèges publics rennais depuis la rentrée 2024

Depuis 2022, le Département d'Ille-et-Vilaine avait engagé un travail pour faire évoluer la carte scolaire des collèges, portant sur l'équilibre des effectifs et la mixité sociale dans les établissements.

L'élaboration de la nouvelle carte scolaire a reposé sur une démarche de concertation et de consultation transparente, grâce à une approche collective et interactive entre les différentes parties prenantes : le Département, les services de l'Education nationale, les communes, les établissements scolaires et les parents d'élèves.

Ainsi, plus de 300 parents d'élèves du CP au CM1 scolarisés dans les écoles de Rennes, Chantepie, Saint-Grégoire, Thorigné-Fouillard et Vezin-le-Coquet, ont été associés aux différentes étapes d'élaboration de cette nouvelle carte scolaire, dont la mise en œuvre est phasée sur plusieurs rentrées scolaires.

En 2024, la migration numérique a été finalisée dans les 59 collèges publics Breilliens

Dans le cadre du plan numérique éducatif départemental, le Département d'Ille-et-Vilaine a fait le choix, depuis 2018, de procéder à une refonte complète du système d'information des établissements via la modernisation des infrastructures, le renouvellement des équipements et le soutien aux équipes pédagogiques. L'objectif est de fournir les outils pédagogiques adaptés aux usages des élèves et les conditions favorables d'enseignement aux équipes pédagogiques.

A travers ce plan numérique départemental, le Département d'Ille-et-Vilaine s'est engagé à répondre à trois objectifs majeurs :

- ✓ Mettre à disposition des équipements pédagogiques de qualité.
- ✓ Développer la mobilité et les nouvelles approches numériques.
- ✓ Accompagner les équipes éducatives et proposer des services innovants.



© Département d'Ille-et-Vilaine

Depuis l'été 2024, le Département d'Ille-et-Vilaine a terminé ce déploiement et les 30 000 élèves des 59 collèges publics profitent désormais de ces nouveaux équipements et de leur apport pédagogique.

Le Département d'Ille-et-Vilaine s'engage pour la promotion et la diffusion du breton et du gallo sur son territoire

Le 4 décembre 2024, à la suite de l'adoption du premier schéma départemental de promotion des langues de Bretagne par l'Assemblée départementale, le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne, l'Office public de la langue bretonne et l'Institut de la langue gallèse ont co-signé les chartes « Du galo, dame yan, dame vére » et « Ya d'ar brezhoneg ».

Par ces signatures, le Département d'Ille-et-Vilaine s'engage pour la promotion et la diffusion du breton et du gallo sur son territoire.

3 - Porter les solidarités au service de la justice sociale

Ambitions Communes : le Département accompagne les projets des communes

Le Département d'Ille-et-Vilaine a adopté en 2024, un nouveau dispositif, baptisé *Ambitions communes*, destiné à accompagner les communes dans leurs projets, de l'idée jusqu'à la réalisation. Cet appui se traduit par une ingénierie de projet à destination des communes et un accompagnement de proximité par les 6 agences départementales, mais aussi en un soutien financier des projets d'investissement.

VOEUX DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Ambitions communes est un outil d'aide simplifié et ciblé, qui répond à plusieurs objectifs :

- **Simplifier l'offre d'accompagnement du Département** en regroupant en un seul outil les 3 précédents dispositifs, tout en conservant les principes qui ont fait leur réussite : des démarches simples, possibles tout au long de l'année, une transparence des règles et des critères.
- **Renforcer les solidarités** en amplifiant le soutien du Département aux communes rurales les plus fragiles mais aussi en apportant une réponse aux besoins des communes qui jouent un rôle de centralité importante en Ille-et-Vilaine.
- **Maintenir l'ambition** en consacrant une enveloppe de 6,9 millions d'euros par an, soit l'équivalent des moyens déployés ces dernières années. Un fonds spécifique a par ailleurs été créé pour répondre aux projets relatifs au patrimoine communal et notamment les églises.
- **Intégrer davantage les enjeux de transition écologique et d'inclusion sociale** avec de nouveaux types de projets éligibles, ou soutenus de manière privilégiée, comme la rénovation des équipements publics, la préservation de la biodiversité, et le logement communal.

Ambitions communes est complémentaire avec les contrats départementaux de solidarité territoriale, signés avec les intercommunalités, permettant de financer des projets structurants pour les communes.

Au 15 décembre 2024, ce sont 68 projets qui ont été soutenus en 2024 pour un montant total de subvention de 4,1 millions d'euros.

L'Espace Social Commun de Maurepas a ouvert ses portes en février 2024

Réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du Département d'Ille-et-Vilaine, l'espace social commun Simone IFF a fait l'objet d'une large concertation avec les acteurs (habitants et professionnels du Département, de la ville de Rennes, de Rennes Métropole, du Centre Social, de We Ker).

Repositionné au cœur du secteur des Gayeulles, l'ESC donne accès à des services essentiels pour les habitant.es, en matière d'action sociale, d'aide à l'insertion, d'emploi, d'accompagnement dans les démarches administratives.



© Franck Hamon/ Cabinets Beal & Blanckaert et Bourdet Rivasseau

C'est un équipement de quartier, de proximité, dans lequel les habitantes et habitants peuvent également participer à des activités associatives et trouver toutes les ressources nécessaires pour construire des projets collectifs.

Représentant un coût total de 17,1 millions d'euros, l'ESC Simone-Iff a été financé par le Département d'Ille-et-Vilaine à hauteur de 9,5 millions d'euros (foncier inclus), par la Ville de Rennes à hauteur de 3,2 millions d'euros, par l'Etat à hauteur de 2,9 millions d'euros (ANRU), par Rennes Métropole à hauteur de 1,2 millions d'euros et par la CAF à hauteur de 300 000 euros.

En 2024, le Département a déroulé le *Tapis Rouge aux solidarités*

Le jeudi 23 mai 2024, le Département d'Ille-et-Vilaine, en partenariat avec Ouest-France et TVR 35, a organisé la première édition de "Tapis rouge aux solidarités", événement destiné à mettre un coup de projecteur sur des actions de solidarités portées par des habitants et habitantes d'Ille-et-Vilaine, mais aussi par des associations. 12 initiatives étaient nommées dans 4 catégories : Ils /elles s'engagent pour les autres, Solidaire et innovant, Jeunes et solidaires et Solidaire pour la planète. Les Bretilliens et les Bretilliennes les ont départagées par un vote en ligne (près de 4000 votes).



© Département d'Ille-et-Vilaine

Chef de file des solidarités, le Département d'Ille-et-Vilaine consacre deux tiers de son budget global, d'un montant global de 1,3 milliard d'euros, à la protection de l'enfance, au handicap, à l'autonomie de 22 000 personnes âgées ou encore à l'accompagnement des 20 000 allocataires du revenu de solidarité active (RSA). Chaque mois, 55 000 personnes comptent sur le soutien direct et individualisé du Département qui place la solidarité au cœur de son action.

Le Département a inauguré un nouveau module d'entraînement incendie pour les sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine

En 2024, le Département d'Ille-et-Vilaine a achevé la construction du nouveau module d'entraînement au port de l'appareil respiratoire isolant (MEPARI) sur le site du centre de formation départemental des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine.

Le MEPARI permet aux sapeurs-pompiers en formation de réaliser des cheminements sous appareil respiratoire isolant. Grâce à ce nouvel outil pédagogique, les sapeurs-pompiers en formation ont désormais la capacité de pouvoir s'entraîner à progresser dans un environnement à très faible visibilité en évoluant debout et en rampant, à développer leur aisance au port des équipements de respiration et à apprendre à mieux connaître leurs capacités physiques.

Le montant de l'opération s'est élevé à 1,8 millions d'euros TTC, entièrement financé par le Département d'Ille-et-Vilaine.

Deux nouveaux centres mixtes, routiers et de secours ont été livrés à Retiers et à Saint-Aubin-du-Cormier, pour un montant total de 9,1 millions d'euros TTC (4,6 millions d'euros TTC pour Retiers et 4,5 millions d'euros TTC pour Saint-Aubin-du-Cormier).



© Sdis35

2025 : Le Département n'abandonnera pas ses grandes politiques

1 - Accélérer les transitions pour préserver l'environnement et contribuer à la qualité de vie des Breilliennes et Breilliens

Finalisation des pactes des mobilités locales



L'année 2025 marquera la finalisation des pactes des mobilités locales avec les 17 intercommunalités du territoire breillien (hors Rennes Métropole). Lancés en juin 2022, ces outils de co-construction des politiques de mobilités vont permettre d'aboutir à une stratégie partagée sur le territoire en lien avec les besoins des habitant.es tout en développant les mobilités alternatives à la voiture.

Pendant l'élaboration de ces pactes, des protocoles d'engagement réciproques entre les intercommunalités et le Département ont été signés pour permettre d'acter notamment le financement de 32 projets de mobilités durables portés par les collectivités représentant 4,8 millions d'euros et le lancement des études pour la création d'infrastructures cyclables Ille & Vélo comme par exemple la liaison Liffré - la route forestière de Culon. Des routes départementales ont également pu être sécurisées comme le carrefour des Olivettes à Melesse sur la RD 82.

Pour finaliser ces pactes, le Département d'Ille-et-Vilaine s'est appuyé sur une démarche innovante de consultation qui a pris la forme de comités citoyens pour les territoires de Vitré Communauté et de Fougères Agglomération. Ces comités prendront fin au début de l'année 2025.

Des opérations de rénovation énergétique dans 4 collèges du département

Pour répondre aux enjeux environnementaux et réduire ses émissions de gaz à effet de serre, le Département d'Ille-et-Vilaine s'engage pour la performance environnementale maximale de son patrimoine bâti.

Dans ce cadre, 4 opérations de rénovations thermiques dans les collèges Victor Segalen de Chateaugiron, Clotilde Vautier à Rennes, Duguay Trouin à Saint-Malo et Paul Féval à Dol-de-Bretagne débiteront au 2^{ème} semestre 2025. Au total, près de 38 millions d'euros seront investis par la collectivité pour ces travaux afin de réduire les émissions carbonées. Pour ces quatre projets, le Département d'Ille-et-Vilaine a mandaté la Société publique locale Construction publique d'Ille-et-Vilaine.

Poursuite des projets immobiliers des Centre de Secours et d'Incendie en Ille-et-Vilaine

De nouveaux projets de construction de centres d'incendie et de secours neufs sont actuellement lancés, conformément au plan pluriannuel immobilier voté par le Département d'Ille-et-Vilaine. L'année 2025 sera notamment marquée par les études des projets des centres de Rennes Sud-Ouest à Bruz et de Cancale dont les architectes viennent d'être choisis, l'inauguration du centre de Baulon prévue en mars, ou encore le démarrage des travaux du centre de la Bouëxière au second semestre pour un montant de 1,5 million d'euros.



2 - Agir pour l'égalité des droits et des chances et favoriser le vivre-ensemble

Ouverture du nouveau centre d'accueil et d'accompagnement pour les Mineurs non accompagnés, à Dol-de-Bretagne

Pour accroître les capacités de prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA) qui lui sont confiés au titre de la protection de l'enfance et ainsi faire face à la saturation du dispositif, le Département d'Ille-et-Vilaine ouvrira, au début de l'année 2025, un lieu d'accueil pour une vingtaine de Mineurs non accompagnés à Dol-de-Bretagne. Les travaux de cette ancienne auberge de jeunesse ont été réalisés en régie par les équipes du Département.



Sous la responsabilité du Département, la fondation Apprentis d'Auteuil sera chargée de gérer le lieu et d'accompagner les jeunes au quotidien (besoins matériels, accompagnement éducatif et scolarisation, restauration, soutien aux démarches administratives, accès au soin, accès aux loisirs...).

Les collèges Georges Brassens au Rheu, Le Chêne Vert à Bain-de-Bretagne et Querpon à Val-d'Anast, entièrement restructurés

En cette année 2025, deux opérations de restructuration de collèges du département se termineront et l'une se poursuivra, avec l'objectif d'offrir à chaque élève un environnement qui favorise son épanouissement et sa réussite scolaire.

Débutés à la fin de l'année 2022, les travaux de restructuration du collège Georges Brassens au Rheu se termineront dans le courant de l'année 2025 pour un montant de 13,4 millions d'euros intégralement financés par le Département d'Ille-et-Vilaine.



Collège Georges-Brassens au Rheu. © Agence Archipôle



Collège Le Chêne Vert à Bain-de-Bretagne. © Morisserie

D'un montant de 7,7 millions d'euros, l'opération de restructuration du collège Le Chêne Vert à Bain-de-Bretagne sera inaugurée au début de l'année.

Les travaux de rénovation du collège Querpon à Val-d'Anast, démarrés à l'été 2023 se poursuivront en 2025. Ils s'achèveront dans le courant de l'année 2026.

Ils permettront de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer le fonctionnement global du collège par une restructuration des espaces, notamment les zones enseignement et demi-pension, pour un montant total de 12,17 millions d'euros.



Collège du Querpon à Val-d'Anast
© ANTHRACITE Architecture – Rennes

Début des travaux de restructuration et d'extension du collège de Cleunay à Rennes

Pour améliorer son fonctionnement quotidien et augmenter sa capacité d'accueil à 600 (extensible à 700 élèves), le Département d'Ille-et-Vilaine a décidé de mener une large opération de restructuration intégrale du collège de Cleunay à Rennes d'un montant de 21,7 millions d'euros, étalés sur 4 années, pour une livraison prévue au 2^e trimestre 2028.

Les travaux débuteront dans le courant de l'année et permettront d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments, d'inscrire le projet dans son environnement urbain et paysager et d'offrir de meilleures conditions de travail et d'apprentissage aux élèves.



Collège Cleunay à Rennes. ©Atelier des loges - Rennes

En parallèle, trois autres opérations bâtementaires dans les collèges Pierre-de-Dreux à Saint-Aubin-du-Cormier, des Gayeulles à Rennes et Jean Charcot à Saint-Malo débuteront également en 2025.

1 % artistique : inauguration d'une œuvre d'art à l'ESCC de Maen Roch

Ouvert en juin 2021, l'Espace Social Culturel Commun (ESCC) de Maen Roch regroupe dans un même lieu plusieurs associations et administrations dont le Centre départemental d'action sociale (Cdas) des Marches de Bretagne. Le Département et la Communauté de communes de Couesnon Marches Bretagne, co-maitres d'ouvrage, ont décidé de financer à hauteur de 38 000 € la création d'une œuvre d'art originale dans le cadre du dispositif 1 % artistique.

Le projet de l'artiste Isabelle Daëon a été retenu pour les liens qu'il crée entre les professionnel.les et les usager.ères de l'Espace Social et Culturel Commun de Maen-Roch. L'œuvre sera inaugurée dans le cadre d'un temps fort fédérateur au premier semestre 2025.

Mutualisation de la restauration du collège public Roquebleue de Saint-Georges-de-Reintembault avec l'école publique de la commune

Projet atypique, innovant et répondant à un besoin du territoire, la mutualisation de la restauration scolaire à Saint-Georges-de-Reintembault à l'attention des élèves de l'école publique de la commune a débuté le 6 janvier. Désormais, ce sont 130 élèves demi-pensionnaires au collège et 90 élèves de l'école publique qui profitent de la restauration scolaire du collège Roquebleue de Saint-Georges-de-Reintembault. Sur les 90 élèves de l'école publique, 54 se déplacent pour manger au collège et 35 élèves mangent à l'école maternelle avec livraison sur site. Cette mutualisation se traduit par ailleurs par la mise à disposition d'un personnel communal auprès de l'équipe de cuisine.

Dans le cadre de ce projet, le Département d'Ille-et-Vilaine, le collège de Roquebleue et la commune de Saint-Georges-de-Reintembault souhaitent mettre en place des démarches communes afin de sensibiliser les élèves à une alimentation saine et durable.

3 - Porter les solidarités au service de la justice sociale

Généralisation de l'accompagnement rénové des allocataires du RSA sur le territoire à partir du 15 janvier 2025

Le 15 janvier 2025, le Département d'Ille-et-Vilaine mettra en œuvre, comme tous les autres départements français, l'accompagnement rénové des allocataires du RSA en application de la Loi Plein Emploi (du 18 décembre 2023). A partir de cette date, tous les Breilliens concernés par le dispositif RSA seront inscrits automatiquement à France Travail.

Au-delà de la mise œuvre de cette nouvelle réglementation, le Département s'engage dans une action plus volontariste pour permettre aux allocataires du RSA de sortir de la précarité et d'accéder à l'emploi en s'appuyant notamment sur les nouvelles méthodes de travail et partenariats qui ont permis les résultats très positifs de l'expérimentation de l'accompagnement rénové du RSA menée sur le territoire de Redon-Vallons depuis plus d'un an avec notamment une baisse du nombre d'allocataires de 5 % entre janvier et juillet 2024.

Le Département se fixe comme objectif de renforcer la priorité au retour vers l'emploi avec 40 % d'orientation à France travail en 2025 et aussi de poursuivre un accompagnement social plus intensif auprès des publics les plus éloignés de l'activité professionnelle en les mobilisant plus rapidement et en leur consacrant plus de temps pour leur permettre de sortir de la précarité via des parcours d'insertion par l'activité économique (tels que les chantiers d'insertion financés par le Département) ou encore de la formation professionnelle.

Ouverture de plus de 69 places d'hébergement pour les personnes en situation de handicap

Conformément au schéma de l'Autonomie votée en novembre 2023, le Département d'Ille-et-Vilaine poursuivra en 2025 son engagement pour renforcer et adapter l'offre de prise en charge des personnes en situation de handicap avec l'ouverture de 69 places de type foyer de vie dans les établissements et services d'accueil et d'accompagnement :

→ 16 places d'hébergement permanent au sein du nouveau foyer de vie Le Champ Botrel à Acigné ;

→ 19 places d'hébergement permanent, 3 places d'accueil de jour et 1 place d'accueil temporaire dans le cadre de la reconstruction des foyers du Tertre et de Beaulieu géré par l'Adapei 35 à Redon ;

→ 2 places d'accueil de jour et 1 place d'accueil temporaire dans le cadre de la reconstruction du foyer des Quatre Pavillons géré par l'Adapei 35 à Saint-Malo.

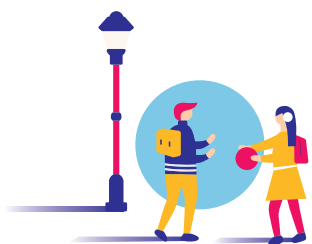
→ 5 places de foyer de vie, 17 places d'hébergement et 5 places d'accueil de jour au foyer de L'Hermine à Dol-de-Bretagne, géré par l'Adapei. L'inauguration aura lieu fin janvier 2025.

A titre indicatif, le coût annuel moyen pour le département d'une place en foyer de vie est de 57 600 € et de 48 400 € en foyer d'hébergement. Ce coût moyen atteint 60 800 € pour une place en foyer d'accueil médicalisé.

LE DÉPARTEMENT AGIT



- **Il accompagne** les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes en insertion, les familles et les jeunes lorsqu'ils rencontrent des difficultés à une période de leur vie.



- **Il développe** les nouvelles mobilités (routes, réseau cyclable, aires de covoiturage...), construit et entretient les collèges. Il aide les communes et les groupements de communes de toute l'Ille-et-Vilaine.



- **Il promeut** une approche durable du développement : préservation de l'environnement, des espaces naturels sensibles, agriculture responsable et circuits courts...



- **Il soutient** l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et le secteur du tourisme.



Département d'Ille-et-Vilaine

Service Presse
Tél. : 02 99 02 41 09
presse@ille-et-vilaine.fr

1, avenue de la Préfecture
CS 24218
35042 Rennes Cedex

www.ille-et-vilaine.fr